

# VILLE D'ANGERS

## Questionnaire sur les rythmes scolaires

### PRESENTATION

Mesdames, Messieurs,

La Ville d'Angers est attachée à faire de l'école un lieu de réussite et d'égalité des chances pour tous les enfants. Les réformes mises en place en 2008 – 2009 ont soulevé de nombreuses questions. La Ville a manifesté son désaccord vis-à-vis de ces mesures décidées par l'Etat, et elle a engagé depuis six mois avec les représentants des parents, des enseignants, des professionnels, des associations..., une concertation pour une meilleure organisation des rythmes scolaires.

Les enjeux sont importants. Des temps d'école et de vie respectueux des rythmes de l'enfant donnent à tous de meilleures chances de réussir. Une semaine d'école plus régulière, des journées allégées devraient offrir aux enfants comme aux adultes (parents, enseignants, professionnels, bénévoles...) une meilleure harmonie des temps.

A cet égard la Ville s'engage dans le cadre d'un nouvel aménagement à renforcer son offre périscolaire et éducative en direction de tous les élèves des écoles d'Angers.

Le questionnaire qui vous est soumis, est destiné à recueillir la position de chaque Conseil sur l'opportunité de demander un aménagement dérogatoire des rythmes scolaires. Une autre organisation est en effet possible dans le cadre légal et elle peut être mise en œuvre à l'échelle locale, avec la communauté éducative

Le document propose un éventail de questions, destiné à mieux cerner vos attentes, peut être vos inquiétudes et à dégager, je l'espère, des orientations et un élan pour nous encourager à poursuivre ensemble cette démarche pour l'avenir de nos enfants.

Il revient maintenant aux conseils d'écoles et d'établissements en tenant compte des dialogues, des réflexions, des éclairages issus de nos rencontres comme de vos échanges, de donner leur avis, qui sera transmis au Maire puis à l'Inspectrice d'Académie appelée à prendre la décision.

Luc BELOT  
Adjoint au Maire,  
Education Enfance



Informations, Foire aux questions, Actualité  
sur <http://www.angers.fr/rythmesscolaires>

# Questionnaire sur les rythmes scolaires

***A la rentrée 2008 conformément au(décret du 15 mai 2008, de nouveaux rythmes scolaires ont été mis en application pour toutes les écoles avec conséquences : la suppression du samedi matin, les 4 journées de 6 h de cours, l'instauration d'une aide personnalisée pour les élèves en difficulté ...***

## Question 1 :

Quel bilan faites-vous de l'organisation de cette semaine scolaire ainsi mise en place depuis cette date, vis-à-vis des rythmes et de l'équilibre de vie de votre enfant ?

.....  
.....  
.....  
.....

***Ce même décret donne la possibilité d'organiser la semaine scolaire sur 9 demi-journées incluant le mercredi matin. Il rejoint en cela les préconisations des spécialistes de la chronobiologie parce qu'elle permet une plus grande continuité dans les apprentissages (en particulier le matin), des journées d'enseignement allégées (- de 6 heures par jour), le renforcement des activités éducatives, auquel la Ville s'engagerait, venant en complément ou en appui des activités d'enseignement.***

***Dans ce contexte,***

## Question 2 :

Estimez-vous souhaitable, dans l'intérêt de votre enfant, de demander une organisation dérogatoire de la semaine et de la journée scolaire, incluant le mercredi matin :

- Réponse A - oui, pour une application dès septembre 2009
- B - oui, pour une application en septembre 2010
- C - peut-être mais plus tard, en gardant l'objectif d'aboutir
- D - non, pas dans cette approche

## Question 3 :

Quelles conditions vous semblent indispensables à la mise en place d'une organisation dérogatoire incluant le mercredi matin ? (mots clés) :

- Réponse A : - l'horaire de la garderie du matin ?
- B - la durée de matinée de cours ?
- C - l'organisation de la pause du midi , la formule « self » ?
- D - les activités éducatives complémentaires?
- E - l'horaire de la garderie du soir ?
- F - l'organisation du mercredi midi ?
- G - l'adaptation des horaires et des rythmes à l'âge des enfants  
en distinguant maternelle et élémentaire ?

- autre (préciser) : .....

.....  
.....  
.....

**Question 4 :**

S'il y avait école le mercredi matin, proposeriez-vous que les garderies du matin ouvrent plus tôt (actuellement 7 h 30) ?

Oui

Non

Préciser : .....heures

**Question 5 :**

Estimeriez-vous que l'amplitude de la matinée de cours doit être augmentée ?

Oui

Non

Préciser : de .....h à ..... h

**Question 6 :**

Selon vous, la pause du midi doit-elle être

*Réponse A* : - Raccourcie ?

*B* : - Maintenu en état ?

*C* : - Allongée ?

Pensez-vous que la formule self favorise l'organisation et l'action éducative du temps du midi ?

Oui

Non

Auriez-vous d'autres suggestions pour ce temps du midi ? Préciser :

.....  
.....  
.....  
.....

**Question 7 :**

Souhaiteriez-vous que la Ville mette en place un service supplémentaire de garderie du soir de 18h00 à 18h30 ?

Oui

Non

**Question 8 :**

Souhaiteriez-vous, après l'école le mercredi midi, la possibilité :

*Réponse A* : - D'une garderie jusqu'à 12h30 ? Oui  Non

*B* : - D'un repas et d'un transport vers un accueil de loisir ? Oui  Non

**Question 9 :**

Jugez-vous intéressant qu'un nouveau rythme scolaire soit l'occasion pour la Ville de renforcer ses offres éducatives gratuites, étendues à tous les élèves et à toutes les écoles ?

Oui

Non

De renforcer les actions destinées à soutenir la réussite éducative ?

Oui

Non

Suggestions : .....  
 .....  
 .....

**Question 10 :**

Pensez-vous que pour les plus petits, les horaires et les rythmes doivent être différenciés entre l'école maternelle et primaire ?

Oui

Non

Préciser : .....  
 .....  
 .....

**Question 11 :**

Les scénarios ci-après, qui ont été choisis par d'autres villes, illustrent des options possibles pour la structure de la journée et de la semaine.

Diriez-vous que l'un de ces schémas d'organisation traduit les orientations que vous avez retenues dans les questions précédentes ?

Scénario 1

Scénario 2

Scénario 3

Scénario 4

Actuel	Scénario 1		Scénario 2		Scénario 3		Autre proposition (voir question suivante)
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Mercredi	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Mercredi	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Mercredi	
7h30 Garderie 8h35	7h30 8h35	7h30 8h35	7h30 8h20	7h30 8h20	7h30 8h35	7h30 8h50	
8h45 3 h 00 de cours 11h45	8h45 11h55	8h45 11h55	8h30 4 h 00 de cours 12h30	8h30 12h30	8h45 11h45	9h00 12h00	
1 h 50 de pause 13h45	2h20 pause et activités	Garderie + repas	Garderie + repas	Garderie + repas	13h45	Garderie + repas	
16h45 3h00 de cours 16h45	14h25 16h45		14h30 2h00 de cours 16h30		16h00 Activités 16h45		
18h00 Garderie 18h00	18h00		18h00		18h00		
	Pause du midi étendue. 1 vendredi après-midi sur 2 libéré pour activités sportives, culturelles.		2 après-midi par semaine libérées pour activités sportives, culturelles.		Pause du midi inchangée et fin des cours à 16h00.		

**Question 12 :**

Proposeriez-vous un autre scénario, pouvez-vous le préciser ? Vous pouvez utiliser le cadre libre du tableau ci-dessus.

.....  
.....  
.....

**Question 13 :**

Un certain nombre de points n'ont pas été évoqués pour un aménagement possible parce qu'ils ne rentrent pas dans le cadre légal (retour au samedi matin, retour aux xxx heures annuelles, modification des durées des vacances d'été... d'automne...).

Souhaiteriez-vous sur l'un de ces points ou sur d'autres exprimer votre position et attirer l'attention des pouvoirs publics.

.....  
.....  
.....

**Question 14 :**

Accepteriez-vous, avec votre école, de participer au cours de l'année 2009 à une réflexion sur la mise en place de nouveaux rythmes scolaires incluant le mercredi matin, qui pourrait prendre effet à la rentrée 2010 ? ... et plus largement sur la question des temps de l'enfant, de l'école, de la famille ?

.....  
.....  
.....

**Question 15 :**

Sur quels autres sujets souhaiteriez-vous que la Ville d'Angers poursuive la concertation dans les prochaines années, via les Conseils d'écoles et d'établissements, et la Conférence des parents ?

.....  
.....  
.....

**Expression libre :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

